



CAP METROPOLE

Société Publique Locale à Conseil d'Administration
au capital de 716.000€

Siège social : 21 rue Pierre et Dominique Ponchardier
42 015 SAINT-ETIENNE

R.C.S : SAINT ETIENNE 751 024 597

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

capmétropole
Construction + Aménagement + Patrimoine





Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société CAP METROPOLE,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAP METROPOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

h

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Le respect des principes et méthodes comptables applicables aux Concessions d'aménagement présentés dans la note « Règles et méthodes comptables » dans le paragraphe 3 « Valeurs d'exploitation » qui expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement comptable appliqué à la concession d'aménagement. Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et les informations fournies dans l'annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application. Nous nous sommes également assurés de l'approbation des comptes rendus annuels d'activités (CRAC) par les collectivités concédantes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiements mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

h

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société CAP METROPOLE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;





- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT ETIENNE, le 09 juin 2023

Le Commissaire aux comptes

SARL LAURENCE.CROPPI


LAURENCE RABOISSON CROPPI

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	35 450	35 450		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	8 584	8 584		1 085
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	168 577		168 577	
Constructions	3 740 415	109 983	3 630 431	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	179 970	46 262	133 708	30 010
Immobilisations corporelles en cours				1 984 384
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	344		344	9 065
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 133 341	200 279	3 933 061	2 024 544
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	18 742 335		18 742 335	15 906 064
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	434 543		434 543	42 689
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 572 731		2 572 731	5 716 397
Autres créances	2 711 310		2 711 310	1 573 608
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	26 847 803		26 847 803	29 452 569
Charges constatées d'avance (3)	3 975 841		3 975 841	5 616 066
TOTAL ACTIF CIRCULANT	55 284 564		55 284 564	58 307 393
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	59 417 904	200 279	59 217 625	60 331 937
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	716 000	716 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 860	6 015
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	199 957	69 889
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-11 788	136 914
Subventions d'investissement	835 391	662 147
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 752 420	1 590 965
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	937 661	835 816
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	937 661	835 816
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 024 926	10 157 586
Emprunts et dettes financières diverses (3)	32 310 387	37 105 238
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	978 210	844 189
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	779 159	899 093
Dettes fiscales et sociales	396 948	3 190 962
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 804	36 035
Autres dettes	1 928 341	148 468
Produits constatés d'avance	8 082 769	5 523 585
TOTAL DETTES	56 527 544	57 905 156
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	59 217 625	60 331 937
(1) Dont à plus d'un an (a)	10 256 747	8 272 981
(1) Dont à moins d'un an (a)	45 292 587	48 787 987
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Bilan actif par activité

ACTIF	Exercice 2022 - MONTANTS NETS				
	Fonctionnement	Mandats	Concession de Travaux	Conventions d'Aménagement	Total
			IME	En-cours	
Capital souscrit non appelé (I)					0
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits assimilés					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Av. & acomptes s/immob. incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains	104 468		64 109		168 577
Constructions	1 207 246		2 423 186		3 630 431
Inst. techniq. matériel & outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	133 708				133 708
Immobilisations corporelles en cours					
Av. & acomptes s/immob. corporelles					
Immobilisations financières					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	344				344
TOTAL II	1 445 766	0	2 487 295	0	3 933 061
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en cours					
Mat. premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)				18 742 335	18 742 335
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Av. & acomptes versés s/commande		396 219		38 324	434 543
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	193 792		16 452	2 362 486	2 572 731
Mandants					
Autres créances	467 531	794 016	31 557	1 418 206	2 711 310
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	26 847 803				26 847 803
Charges constatées d'avance	9 302		24 034	3 942 506	3 975 841
TOTAL III	27 518 428	1 190 235	72 042	26 503 858	55 284 564
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)					0
Primes de remboursement obligations (V)					0
Ecarts de conversion actif (VI)					0
TOTAL VII (I+II+III+IV+V+VI)	28 964 195	1 190 235	2 559 337	26 503 858	59 217 625
Comptes de liaison (VIII)	312 202	247 552	40 050	27 010 417	27 610 221
TOTAL GENERAL	29 276 396	1 437 787	2 599 387	53 514 275	86 827 845

Bilan passif par activité

PASSIF	Exercice 2022 - MONTANTS NETS				
	Fonctionnement	Mandats	Concession de Travaux IME	Conventions d'Aménagement En-cours	Total
CAPITAUX PROPRES					
Capital	716 000				716 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Réserves					
Réserve légale	12 860				12 860
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	199 957				199 957
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-11 788				-11 788
Subventions d'investissement			835 391		835 391
Provisions réglementées					
TOTAL I	917 029	0	835 391	0	1 752 420
AUTRES FONDS PROPRES					
Produits des émissions de titres participatifs					
Avances conditionnées					
Droit du concédant					
TOTAL I BIS	0	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges				937 661	937 661
TOTAL II	0	0	0	937 661	937 661
DETTES (4)					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	700 000		1 614 904	9 710 022	12 024 926
Emprunts et dettes financières divers	2 002		12 147	32 296 238	32 310 387
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				978 210	978 210
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	158 225	112 249	124 750	383 935	779 159
Dettes fiscales et sociales	373 784		9 995	13 169	396 948
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 804				26 804
Mandants		1 281 811			1 281 811
Autres dettes	533	43 728	2 199	600 070	646 530
Produits constatés d'avance				8 082 769	8 082 769
TOTAL III	1 261 348	1 437 787	1 763 996	52 064 412	56 527 544
Ecart de conversion passif (IV)					0
TOTAL V (I+I bis+II+III+IV)	2 178 378	1 437 787	2 599 387	53 002 073	59 217 625
Comptes de liaison (VI)	27 098 019			512 202	27 610 221
TOTAL GENERAL	29 276 396	1 437 787	2 599 387	53 514 275	86 827 845

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	4 806 905		4 806 905	28 568 682
Production vendue (services)	788 643		788 643	313 102
Chiffre d'affaires net	5 595 548		5 595 548	28 881 785
Production stockée			2 836 271	-20 745 803
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			33 427	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			3 322 671	2 639 211
Autres produits			3	1
Total produits d'exploitation (I)			11 787 921	10 775 194
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			8 027 834	8 140 323
Impôts, taxes et versements assimilés			55 112	36 930
Salaires et traitements			1 092 212	815 013
Charges sociales			452 560	345 845
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			129 520	10 704
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			937 661	835 816
Autres charges			943 423	429 082
Total charges d'exploitation (II)			11 638 323	10 613 712
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			149 597	161 482
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			151 668	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			151 668	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-151 668	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-2 070	161 482

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	29 827	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	29 827	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	36 720	
Sur opérations en capital	2 543	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 355	
Total charges exceptionnelles (VIII)	43 617	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-13 790	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 072	24 568
Total des produits (I+III+V+VII)	11 817 748	10 775 194
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 829 536	10 638 280
BENEFICE OU PERTE	-11 788	136 914
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Compte de résultat par activité

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022 - MONTANTS NETS				
	Fonctionnement	Mandats	Concession de Travaux IME	Conventions d'Aménagement En-cours	Total
Produits d'exploitation					
Vente de marchandises			24 034	4 782 872	4 806 905
Production vendue biens et produits			190 801		788 643
Production vendue services	597 841		214 835	4 782 872	5 595 548
Montant net du chiffre d'affaires	597 841	0		2 836 271	2 836 271
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation	1 000		32 427		33 427
Reprise s/prov. & amort. - transf. de charges	1 441 592			1 881 079	3 322 671
Autres produits	2		1		3
TOTAL I Produits d'exploitation	2 040 435	0	247 263	9 500 222	11 787 921
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises					
Variation de stocks de marchandises					
Achats de mat. Prem. et autres approv.					
Variat. de stocks mat. prem. & autres approv.					
Autres achats et charges externes	372 141		36 550	7 619 143	8 027 834
Impôts, taxes et versements assimilés	47 027		8 085		55 112
Salaires et traitements	1 092 212				1 092 212
Charges sociales	452 560				452 560
<i>Dotations aux amortissements & provisions</i>					
Dot. aux amort. sur immobilisations	48 693		80 827		129 520
Dot. aux provisions sur immobilisations					
Dot. aux provisions sur actif circulant					
Dot. aux provisions pour risques et charges				937 661	937 661
Autres charges	4		1	943 418	943 423
TOTAL II Charges d'exploitation	2 012 638	0	125 463	9 500 222	11 639 323
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	27 797	0	121 800	0	148 597
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					0
Perte supportée ou bénéfice transférée (IV)					0
Produits financiers					
Pdts fin. de participations					
Pdts fin. autres val.mob et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement					
TOTAL V Produits financiers	0	0	0	0	0
Charges financières					
Dot. financières amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées	2 002		149 665		151 668
Différences négatives de change					
Ch. nettes s/ces. de val. Mobilières placement					
TOTAL VI Charges financières	2 002	0	149 665	0	151 668
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 002	0	-149 665	0	-151 668
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	25 795	0	-27 865	0	-2 070

Compte de résultat par activité

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022 - MONTANTS NETS				
	Fonctionnement	Mandats	Concession de Travaux IME	Conventions d'Aménagement En-cours	Total
Produits exceptionnels					
Pdts except. sur opérations de gestion					
Pdts except. sur opérations en capital	1 962		27 865		29 827
Reprises sur prov. & transferts de charges					
TOTAL VII Produits exceptionnels	1 962	0	27 865	0	29 827
Charges exceptionnelles					
Ch. except. sur opérations de gestion	36 720				36 720
Ch. except. sur opérations en capital	2 543				2 543
Dot. except. amortissements et provisions	4 355				4 355
TOTAL VIII Charges exceptionnelles	43 617	0	0	0	43 617
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-41 655	0	27 865	0	-13 790
Participation salariés aux résultats (IX)					0
Impôts sur les bénéfices (X)	-4 072				-4 072
TOTAL des produits (I+III+V+VII)	2 042 398	0	275 128	9 500 222	11 817 748
TOTAL des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 054 186	0	275 128	9 500 222	11 829 536
BENEFICE OU PERTE	-11 788	0	0	0	-11 788

Annexe

Désignation de la société : SA SPL CAP METROPOLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 59 217 625 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 11 788 euros après impôt.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui comprennent, conformément à l'article L. 123-12 du Code de commerce, le bilan, le compte de résultat et une annexe

Règles et méthodes comptables

1. PRÉSENTATION DE LA SPL CAP METROPOLE ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La SPL CAP METROPOLE a été créée le 27 février 2012.

Le capital social est de 716 000 €.

Les actionnaires au 31/12/2022 sont :

- Métropole de Saint-Etienne
- Commune de Saint-Etienne
- Commune de Saint-Chamond
- Commune de Firminy
- Commune de Rive-de-Gier
- Commune du Chambon-Feugerolles
- Commune d'Andrézieux-Bouthéon
- Commune de Villars
- Commune de La Ricamarie
- Commune de Saint-Jean-Bonnefonds
- Commune de La Talaudière
- Commune de L'Horme
- Commune de Genilac
- Commune de Saint-Martin-la-Plaine
- Commune de Chateauneuf
- Commune de Roche-la-Molière
- Commune de Sorbiers

La SPL CAP METROPOLE a acquis ses locaux en date du 10/11/2022.

L'opération de construction et de travaux d'extension du Bâtiment de l'I.M.E. au Chambon Feugerolles confiée dans le cadre d'une concession de travaux signée le 18/01/2019 a été achevée en 01/2022 et l'exploitation a débuté.

2. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général.

Les états financiers, ci-joint, sont établis conformément à l'avis CNC 99-05 concernant les opérations de concession d'aménagement. L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la FNEPL (guides comptables professionnels des EPL « activités immobilières » et « actions et opérations d'aménagement ») a également été respecté.

Règles et méthodes comptables

3. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES SONT LES SUIVANTES :

3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

L = linéaire D = dégressif

Immobilisations	Amortis. pour dépréciation	Amortis. fiscal pratiqués
Frais d'établissement	20 % L	idem
Logiciels	33,33 % L – 100 % L	idem
Locaux	5 % L	idem
Aménagements et agencements Locaux	6,67 % L	idem
Installations générales agencements	10 % L	idem
Matériel de bureau et informatique	41,67 % D - 20 % L	idem
Mobilier de bureau	10 % L	idem

3.2 Cas particuliers : Bâtiment I.M.E. au Chambon Feugerolles

Le Bâtiment de l'I.M.E. achevé en 01/2022 et exploité dans le cadre d'une concession figure en immobilisations à fin 2022 pour un montant brut d'investissement de 2 568 k€ dont 64 k€ de foncier.

En cohérence avec la fin de la convention de travaux, la durée d'amortissement est de 29 ans en linéaire à compter du 24/01/2022.

S'agissant d'un bâtiment exploité dans le cadre d'une concession, l'approche par les composants ne s'applique pas (l'avis 2004-06 l'exclut de son périmètre d'application).

3.3 Valeurs d'exploitation :

Concession d'aménagement

a) Principes appliqués :

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable général. Il existe une exception à ce principe général sur les encours de concessions d'aménagement qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique encours de concessions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés en fin d'exercice, de manière globale, par application au coût de revient prévisionnel HT figurant dans le compte rendu financier à la Collectivité, de la fraction établie comme suit :

Au numérateur : le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération, hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,

Règles et méthodes comptables

Au dénominateur : le montant cumulé HT des produits prévisionnels tels que prévus par le compte rendu financier, hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

Dans le cas où le compte rendu financier est établi TTC, les charges et les produits prévisionnels sont ramenés en HT en fonction du rapport « charges (ou produits) HT réalisées » sur « charges (ou produits) TTC réalisées ».

La comptabilité traduit les conventions de concession d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

- stocks : pour le montant des coûts engagés au cours de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés.
- comptes de régularisation actif ou passif : pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant.
- compte de provisions risques et charges :
 - pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice.
 - pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges, égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée, inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

Le tableau, page 19, reprend l'ensemble des informations relatives aux encours des concessions d'aménagement.

Il est précisé que les comptes-rendus annuels d'activités au concédant (CRAC) ont été établis à partir d'hypothèses et d'estimations de nature technique et financière et d'hypothèses reflétant la situation future que les dirigeants ont estimée la plus probable à la date d'établissement des comptes annuels et dont certaines dépendent directement de décisions ultérieures des collectivités concédantes.

D'autre part, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les excédents finaux pourront différer, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Le retraitement des opérations d'aménagement est effectué à partir du dernier CRAC transmis ou à partir des éléments enregistrés en comptabilité, le cas échéant.

b) Transfert de charges vers les opérations :

La société impute une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concessions selon les modalités définies par les conventions de concession (rémunération forfaitaire, proportionnelle...). Par l'intermédiaire d'un compte de transfert de charges, il a été imputé au titre de l'année 2022 la somme de 1.429.763 Euros.

c) Principes appliqués pour les immeubles exploités durablement :

Concession de travaux

Cas particuliers :

Le Bâtiments I.M.E. au Chambon Feugerolles est exploité dans le cadre d'une convention de concession de travaux.

Il n'existe pas d'avis ou règlement comptable portant spécifiquement sur les concessions de travaux, aussi par analogie à ce qui se pratique sur les concessions d'aménagement et compte tenu de la prise en charge conventionnelle du résultat à terminaison par la collectivité, le résultat annuel a été neutralisé.

Règles et méthodes comptables

3.4 Subventions d'équipement

Ce poste recouvre uniquement les subventions perçues sur le financement du Bâtiment I.M.E.

Elles sont rapportées dans les produits au même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations financées par subventions de manière linéaire sur 29 ans.

Au 31/12/2022, la situation est la suivante :

■ Subventions brutes reçues	863 k€
■ Quote-part des subventions rapportées au compte de résultat 2022 (Cumul au 31/12/2022 = 28 k€)	28 k€

3.5 Emprunts

Eu égard au caractère spécifique des opérations de la SPL et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes non mandantes peuvent garantir dans les limites fixées par la loi les emprunts contractés par la SPL (voir tableau page 20).

3.6 Indemnités de départ à la retraite

Le décret 83.1020 du 29.11.1983 (art.24) fait obligation de calculer le montant des engagements sociaux qu'une entreprise peut avoir contracté auprès de ses salariés. Cet engagement peut être soit provisionné, soit mentionné en « engagement hors bilan ».

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite ne donnent pas lieu à comptabilisation.

A fin 2022, le passif social latent, représenté par les droits probabilisés et actualisés des IDR, est estimé à 82.079 €.

Les engagements concernant les indemnités de fin de carrière sont évalués selon la méthode actuarielle prospective sur la base des hypothèses suivantes :

- Effectif pris en compte : tous les salariés présents au 31/12/2022
- Départ volontaire à un âge moyen de 62 ans
- Taux de charges patronales retenu : 50% pour les cadres et 50% pour les Etam
- Revalorisation des salaires : 1.00% par an
- Probabilité de turn-over annuel : 1,00%
- Taux d'actualisation : 3.77% (Iboxx Corp AA10+)
- Probabilité de survie jusqu'à l'âge de départ en retraite : issue de la table réglementaire TH/TF 00- 02

3.7 Mandats

Le solde des opérations de mandats est porté à l'actif en « Autres créances » et au passif en « Autres dettes ».

Les créances et les dettes sur opérations de mandat apparaissent à l'actif et au passif du bilan de la SPL.

Le montant des mandats débiteurs au 31/12/2022 figurant à l'actif est de : 0 €

Le montant des mandats créditeurs au 31/12/2022 figurant au passif est de : 1.281.811 €

Règles et méthodes comptables

3.8 Informations

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 9 700 € au titre du contrôle légal des comptes.

3.9 Autres Informations

■ Conséquences de la Guerre en Ukraine et contexte Inflationniste

La guerre en Ukraine et le contexte inflationniste sont susceptibles d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

Méthodologie suivie :

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets.

Effets ponctuels de l'événement sur l'exercice :

La guerre en Ukraine et le contexte inflationniste qui en découle ont impacté l'activité de la SPL CAP METROPOLE sur l'exercice 2022.

Cet impact se traduit par l'augmentation du coût de revient des projets.

La Révision de l'ensemble des marchés de travaux conjuguée au rehaussement des taux d'emprunts est susceptible d'avoir un impact sur les coûts de sortie des terrains vendus, pouvant d'une part limiter le rythme prévisionnel des commercialisations notamment des terrains à vocation d'habitat et d'autre part de contraindre l'équilibre financier de ces projets.

La SPL CAP METROPOLE n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie. Néanmoins, le contexte inflationniste généralisé pourrait également avoir un impact sur les dépenses à venir. A la date des présentes, ces risques sont toutefois difficilement chiffrables et la société n'est pas en mesure d'évaluer les impacts à moyen et long terme de cet événement sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Informations concessions d'aménagement

N° OP	Nom de l'opération	Concédant	Date de signature convention	Date expiration convention	Prise en charge résultat	Résultat prévisionnel hors part. concédant	Participation du concédant prévue	Cumul dépenses	Cumul recettes hors participation du concédant	Participation du concédant	Stocks au 31/12/2022	Provisions pour charges	Neutralisation résultat	Participation à recevoir
0101	ZAC NOVACIERIES	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 10/10/2012	10/10/2027	concedant	-24 327 255	24 327 255	50 278 024	29 379 979	9 350 000	7 996 099	0	3 551 946	14 977 255
0106	ZAC LA SAUVAGERE	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 18/10/2013	18/10/2019	concedant	107 802	-107 802	3 724 994	3 858 428	0	0	23 832	-107 802	-107 802
0111	ZAC PASTEUR	Ville de L'Horme	Concession d'aménagement du 18/06/2014	18/06/2024	concedant	-1 598 191	1 598 191	5 604 607	3 402 759	1 332 781	1 555 119	0	-686 111	285 410
0120	ZA GRANGE BURLAT	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 14/12/2016	15/12/2024	concedant	-429 418	429 418	631 793	1 320	0	630 302	0	230	429 418
0122	ZA PIERRE LOTI	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 13/11/2017	13/11/2025	concedant	-843 358	843 358	5 429 133	2 423 159	0	2 616 236	0	389 737	843 358
0129	ZA LES ROCHES	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 11/04/2018	11/04/2024	concedant	-645 024	645 024	1 022 149	4 121	0	1 017 376	0	652	645 024
0138	OPERATION RU TARENTAIZE BEAUBRUN COURIOT	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 20/05/2019	02/05/2029	concedant	-6 877 199	6 877 199	5 535 684	3 198 923	2 567 716	847 832	0	-1 078 788	4 309 483
0142	AMENAGEMENT ILOT BEAUNIER	Ville de Saint-Etienne	Concession d'aménagement du 10/07/2019	01/07/2025	concedant	-383 523	383 523	198 824	1 020 640	203 523	0	913 828	-111 511	180 000
0145	ZAC DE LA TRANSMILIERE	Ville de Saint-Martin-La-Plaine	Concession d'aménagement du 13/11/2019	13/11/2027	concedant	-389 937	389 937	66 034	0	200 000	86 033	0	-200 000	189 937
0146	RU ST CHAMOND	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 9/01/2020	09/01/2030	concedant	-2 353 308	2 353 308	1 237 024	171 437	1 322 380	961 502	0	-1 218 295	1 030 928
0147	RU LA RICAMARIE	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 10/03/2020	10/03/2030	concedant	-1 976 699	1 976 699	618 201	0	1 128 739	618 201	0	-1 128 739	847 961
0148	RU RIVE DE GIER	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 12/03/2020	12/03/2030	concedant	-4 282 350	4 282 350	4 922 479	2 946 358	3 087 689	1 167 096	0	-2 278 664	1 194 661
0161	ZA LA GRANGE	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 12/07/2021	12/07/2027	concedant	423 345	-423 345	341 124	0	0	341 124	0	0	-423 345
0165	RU FIRMINY	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 23/11/2021	23/11/2031	concedant	-3 412 160	3 412 160	998 762	75 084	1 333 764	863 035	0	-1 273 119	2 078 397
0187	ZA LAPRA	Saint-Etienne Métropole	Concession d'aménagement du 31/12/2021	31/01/2028	concedant	101 521	-101 521	29 156	0	0	29 156	0	0	-101 521
0172	LES MOLIERES	Ville du Chambon-Feugerolles	Concession d'aménagement du 07/06/2022	17/06/2030	concedant	-591 439	591 439	33 224	0	0	33 224	0	0	591 439
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)=(6)+(9)

(1) Nom de la collectivité contractante

(2) Date signature de la convention par la SPL et le concédant

(3) Date d'expiration de la convention

(4) Répartition conventionnelle du résultat de l'opération (concedant, concessionnaire, risques partagés)

(5) Résultat de l'opération hors participation du concédant selon le CRACL servant de base à l'arrêté des comptes annuels

(6) Participation du concédant inscrite dans le CRACL servant de base à l'arrêté des comptes annuels

(7) Montant du cumul des charges comptabilisées au 31/12

(8) Montant du cumul des produits hors participations du concédant comptabilisées au 31/12

(9) Montant des participations du concédant comptabilisées au 31/12

(10) Montant du stock de concessions d'aménagement en cours au 31/12 (cumul des charges diminuées du coût de revient des lots vendus)

(11) Montant de la provision pour charges comptabilisée dans le cas où les charges sont inférieures au coût de revient des lots vendus

(12) Montant du compte 482 débiteur ou créditeur au 31/12

(13) Participation du concédant inscrite dans le CRACL diminuée des participations comptabilisées

Garanties données par collectivités sur emprunts

Garanties données par les collectivités sur emprunts souscrits par la société

N° OP	LIBELLÉ	EMPRUNT	DATE	DATE 1 ^{ER} AMORT.	DURÉE (ans)	MONTANT INITIAL	DATE DERNIÈRE ÉCHÉANCE	COLLECTIVITÉ	CAPITAL RESTANT AU 31/12/2022	Taux de Garantie	MONTANT GARANTI S/CID	MONTANT NON GARANTI
	Fontionnement											
00001	SOCIÉTÉ	CREDIT AGRICOLE REF. 00002901851	10/11/2022	15/02/2023	12	400000	15/11/2034	GARANTIE HYPOTHECAIRE SOCIÉTÉ	400000	0%	0	400 000
00001	SOCIÉTÉ	CREDIT AGRICOLE REF. 00002901857	10/11/2022	15/02/2023	10	300000	15/11/2032	GARANTIE HYPOTHECAIRE SOCIÉTÉ	300000	0%	0	300 000
	Opérations de Concessions											
01111	ZAC PASTEUR	CREDIT AGRICOLE REF. 00000999419	27/10/2014	05/08/2015	9,5	2300000	05/11/2024	COMMUNE DE L'HORME	553905	80%	443 124	110 781
01122	ZA PIERRE LOTI	ARKEA REF. D015163385	13/11/2019	30/10/2020	6	1200000	30/04/2026	SAINT-ETIENNE METROPOLE	700000	80%	560 000	140 000
		CREDIT AGRICOLE REF. 00002116393	20/10/2020	20/01/2021	6	1200000	20/10/2026	SAINT-ETIENNE METROPOLE	872179	80%	697 743	174 436
01135	IME TRANSVERSE	CREDIT AGRICOLE REF. 00002141272	17/11/2020	05/02/2021	30	1616181	05/11/2050	COMMUNE DU CHAMON FEUGEROLLES	1559904	50%	779 952	779 952
		CREDIT AGRICOLE REF. 00002901419	05/08/2022	15/11/2023	3	55000	15/08/2025	SANS GARANTIE	55000	0%	0	55 000
01138	OPERATION RU TBC	CREDIT COOPERATIF REF. A921907V	10/09/2019	20/04/2020	10	1600000	20/04/2029	SAINT-ETIENNE METROPOLE	1134960	80%	907 968	226 992
01146	RU SAINT CHAMOND	CREDIT COOPERATIF REF. A9221013	29/03/2021	05/08/2021	9	1500000	05/12/2029	SAINT-ETIENNE METROPOLE	1245644	80%	996 516	249 129
01147	RU LA RICAMARIE	LA BANQUE POSTALE REF. 00016336	28/10/2022	15/03/2023	7,5	1170000	15/06/2030	SAINT-ETIENNE METROPOLE	1170000	80%	936 000	234 000
01148	RU RIVE DE GIER	LA BANQUE POSTALE REF. 00010901	17/09/2020	15/03/2021	9	3000000	15/12/2029	SAINT-ETIENNE METROPOLE	2333333	80%	1 866 667	466 667
01165	RU FIRMINY	LA BANQUE POSTALE REF. 00016333	28/10/2022	15/03/2023	9	1700000	15/12/2031	SAINT-ETIENNE METROPOLE	1700000	80%	1 360 000	340 000
						16 041 181			12 024 936		8 547 969	3 476 956

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	35 450			35 450
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 584			8 584
Immobilisations incorporelles	44 034			44 034
- Terrains		168 577		168 577
- Constructions sur sol propre		3 095 999		3 095 999
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		644 415		644 415
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 745		6 745	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 610	129 048	2 688	179 970
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 984 384	1 434 049	3 418 433	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 044 739	5 472 089	3 427 866	4 088 962
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	9 065		8 721	344
Immobilisations financières	9 065		8 721	344
ACTIF IMMOBILISE	2 097 838	5 472 089	3 436 587	4 133 341

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

Les flux s'analysent comme suit :

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	35 450			35 450
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 499	1 085		8 584
Immobilisations incorporelles	42 949	1 085		44 034
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		85 020		85 020
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		24 963		24 963
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 527	4 638	6 165	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 818	18 169	726	46 262
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	30 345	132 790	6 890	156 245
ACTIF IMMOBILISE	73 294	133 875	6 890	200 279

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 260 226 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	344		344
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 572 731	2 572 731	
Autres	2 711 310	2 711 310	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 975 841	3 975 841	
Total	9 260 226	9 259 882	344
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 716 000,00 euros décomposé en 716 titres d'une valeur nominale de 1 000,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	835 816	937 661	835 816		937 661
Total	835 816	937 661	835 816		937 661
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		937 661	835 816		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 55 549 334 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	12 024 926	1 783 207	5 926 112	4 315 606
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	32 310 387	32 295 359		15 028
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	779 159	779 159		
Dettes fiscales et sociales	396 948	396 948		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 804	26 804		
Autres dettes (**)	1 928 341	1 928 341		
Produits constatés d'avance	8 082 769	8 082 769		
Total	55 549 334	45 292 587	5 926 112	4 330 634
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 765 973			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 898 633			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs	95 101
Intérêts courus sur emprunts	14 149
Dettes provisionnées pour congés à payer	108 104
Charges sociales sur provision congés à payer	53 310
Taxes et contributions assises sur les salaires (formation - adesatt)	502
RTT monétisés	3 930
Charges sociales sur RTT monétisés	1 965
Taxe véhicules société 2022	256
Provision CVAE 2022	3 500
Taxes foncières 2021 et 2022 concession travaux IME	7 253
Mandats - Rémunération à payer	43 728
Total	331 797

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Neutralisation résultats intermédiaires provisoires concessions	3 942 506		
Neutralisation résultat d'exploitation I.M.E.	24 034		
Autres charges constatées d'avance	9 302		
Total	3 975 841		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Neutralisation résultats intermédiaires provisoires concessions	8 082 769		
Total	8 082 769		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2022
Prestations de services	465 050
Rémunérations sur OP Mandats	132 611
CA des concessions	4 782 872
CA concession de travaux - IME	214 835
Autres produits	180
TOTAL	5 595 548